|  |
| --- |
| **CADRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE** |

|  |
| --- |
| **N°2024-GIE-054 CONCEPTION, CRÉATION ET AMÉNAGEMENT D’ESPACES ET FOURNITURE DE STANDS MODULAIRES AVEC OU SANS STOCKAGE** |

**CAPACITES TECHNIQUES**

Présentation des titres d’études et/ou l’expérience professionnelle du candidat et/ou des cadres de l’entreprise et notamment des responsables de la prestation de service de même nature que celle du marché public

Renseignements à fournir obligatoirement par le candidat

et à remettre dans le dossier de candidature**[[1]](#footnote-1)**

*En cas de candidature présentée par un groupement momentané d’entreprises,*

*chaque membre du groupement doit fournir ces renseignements*\*

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’entreprise |  |
| Adresse |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Cadres** | **Titres d’études/Expérience professionnelle correspondant à des prestations de service de même nature** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

1. Chaque candidat doit fournir des renseignements permettant d’évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières (application de l’article 44 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics et de l’arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics).

   La liste des renseignements demandés est propre à chaque procédure et figure dans l’avis de publicité ou dans le règlement ou la lettre de consultation.

   Lorsque les effectifs au cours des 3 dernières années sont demandés pour justifier les capacités techniques, le candidat remet dans son dossier de candidature le présent cadre de présentation OU fournit la liste sur un autre support sans omettre d’indiquer toutes les précisions demandées.

   Pour justifier de ses capacités, une entreprise peut présenter sa candidature seule ou en groupement avec d’autres entreprises (personnes morales ou entreprises individuelles) ; dans ce cas, l’appréciation des capacités du groupement est globale, il n’est pas exigé que chaque entreprise ait la totalité des capacités requises. [↑](#footnote-ref-1)